Résolutions adoptées par la dixième assemblée générale de l'UICN

New Delhi, 1969

6. Les Parcs Nationaux au Congo

La 10': Assemblée générale de l'UICN réunie à La Nouvelle-Delhi en novembre 1969

félicite la République Démocratique du Congo pour le maintien inébranlable de ses Parcs Nationaux.

exprime sa vive admiration envers les 23 gardes du Parc National Albert qui ont donné leur vie pour la conservation de la nature.

et **espère vivement** que la création des nouveaux Parcs Nationaux de la Salonga, du Kahuzi-Biega et des Kundelungus pourra être réalisée.